

Communiqué de presse

Lancement de la nouvelle édition de l'enquête Budget de famille

Le 2 janvier 2026, l'Insee lance la nouvelle édition de l'enquête Budget de famille. Elle permet de mesurer en détail la structure du budget des ménages : dépenses, ressources, habitudes de consommation, etc.

Au total, les enquêteurs de l'Insee s'entretiendront avec 29 000 ménages dans toute la France.

A quoi sert cette enquête ?

L'enquête Budget de famille étudie les revenus et la consommation : nature des différents achats, montants dépensés, lieux d'achat... Cette enquête est essentielle pour connaître les dépenses pour le logement, les transports, l'alimentation, ou encore l'habillement. Elle permet de décrire le poids de chacun de ces postes de consommation dans le budget, comment ce poids évolue au fil des années ou quels sont les nouveaux postes de dépense. Elle permet aussi de comparer la consommation selon le revenu, l'âge ou le territoire.

La précédente enquête sur ce thème a eu lieu en 2016-2017. À partir de 2026, l'enquête est définie par un règlement européen et obligatoire dans l'ensemble des pays européens.

La précédente édition de l'enquête a montré qu'en 2017, les ménages consacrent en moyenne un tiers de leur budget aux dépenses pour le logement et les transports. Les 20 % des ménages les plus aisés dépensaient 2,6 fois plus que les 20 % les plus modestes. Dans les départements et régions d'outre-mer, l'enquête permet aussi de mesurer les revenus. En 2017, elle a mis en évidence une proportion de personnes pauvres deux à cinq fois plus élevée qu'en métropole.

Qui est interrogé ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des personnes résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque personne. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de personnes est donc tiré au sort aléatoirement.

Comment se déroule l'enquête ?

Les personnes concernées reçoivent **un courrier postal de l'Insee les invitant à répondre à cette enquête**. Un enquêteur de l'Insee les contacte pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle. Les entretiens se déroulent en face-à-face. En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via le [formulaire de contact](#), en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

Des réponses strictement protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire. Les réponses sont confidentielles, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut, et ne servent qu'à des fins d'études statistiques et de recherche.

Pour plus d'information

Présentation de l'enquête sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/7652980>

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues notamment par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises.

Le calendrier des enquêtes pour 2026

- auprès des particuliers : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>
- auprès des entreprises : <https://www.insee.fr/fr/information/1401986>

L'institut national de la statistique et études économiques (Insee) conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. En coordination avec les services statistiques des ministères, l'institut collecte, produit et analyse des données sur l'économie et la société française, à partir d'enquêtes auprès des ménages et des entreprises et de données administratives. Il met à disposition gratuitement sur insee.fr l'ensemble des informations produites. L'Insee conduit également le recensement de la population et gère les grands répertoires nationaux comme le répertoire des entreprises Sirene ou le répertoire électoral unique.

L'Insee coordonne les activités statistiques françaises pour le service statistique de la Commission européenne (Eurostat) et alimente une grande partie de ses données françaises.

Contact : bureau-de-presse@insee.fr

Tel : 01 87 69 57 57